

«Projets de fonds monétaire européen» dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (5 juillet 1978)

Légende: Le 5 juillet 1978, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung se penche sur l'initiative conjointe du chancelier allemand Helmut Schmidt et du président français Valéry Giscard d'Estaing d'élaborer un plan instituant un fonds monétaire européen censé maintenir la stabilité monétaire en Europe.

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Eick, Jürgen; Welter, Erich; Fack, Fritz Ullrich; Deschamps, Bruno; Fest, Joachim; Reißmüller, Johann Georg. 05.07.1978, Nr. 140. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Pläne für einen europäischen Währungsfonds", p. 11.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/projets_de_fonds_monetaire_europeen_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_5_juillet_1978-fr-e1c31cc3-2760-49f8-a31f-2e9c25972364.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



Projets de fonds monétaire européen

Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing, principaux initiateurs du projet / marge de fluctuation limitée

Rr. FRANCFORT, le 4 juillet. Les dirigeants politiques européens voient dans les taux de change très fluctuants du moment une véritable plaie, un obstacle conséquent à la croissance économique. Tous les projets possibles sont par conséquent débattus depuis un certain temps en public ou dans les coulisses des ministères nationaux. Au départ, il semblait qu'il s'agissait uniquement de ramener la France, l'Angleterre et l'Italie au sein de l'alliance monétaire (le serpent monétaire européen) et de voir comment leur faciliter cette voie. Mais le chancelier fédéral allemand, M. Schmidt, et le président français, M. Giscard d'Estaing, principalement, ont mis au point en cachette des projets beaucoup plus étayés, qui doivent être discutés au sommet des chefs d'État et de gouvernement européens qui débute vendredi à Brême.

L'objectif est apparemment de créer une sorte de fonds monétaire européen, à l'instar du Fonds monétaire international à Washington. Comme dans l'actuel serpent monétaire européen, il y aura des taux de change fixes entre les pays membres dans la nouvelle alliance monétaire prévue. Mais, contrairement au serpent monétaire actuel où la marge de fluctuation des taux de change s'élève à plus ou moins 2,25 pour cent, la nouvelle alliance ne prévoit plus que plus ou moins 1 pour cent. Ce rétrécissement répond certes tout à fait à la volonté de mettre en place des taux de change plus stables, mais il diminue également nettement le seuil auquel les banques d'émission doivent intervenir sur les marchés des changes. Cela signifie que des interventions seront nécessaires beaucoup plus tôt pour maintenir les taux des monnaies dans l'étroite marge de fluctuation de 1 pour cent. Dans l'état actuel des choses, il ne serait question que du mark allemand comme principale monnaie d'intervention.

Dans la nouvelle alliance, le mécanisme d'intervention doit apparemment aussi être modifié et assoupli. Dans l'actuel serpent monétaire, les banques d'émission doivent intervenir dès que le taux d'une monnaie membre menace de dépasser la limite supérieure ou inférieure de fluctuation. À titre d'exemple, lorsqu'il y eut une fuite du franc dans le mark allemand en 1976 et que le cours du franc baissa jusqu'au seuil minimum d'intervention, non seulement les deux banques d'émission concernées ont dû immédiatement intervenir sur les marchés des changes, mais en plus, la banque centrale allemande a dû mettre des marks allemands en quantité illimitée à la disposition de la Banque de France pour ses interventions. D'après le règlement en vigueur, de tels crédits d'appoint doivent toutefois être remboursés dans le mois suivant à partir des réserves monétaires. À l'époque, la banque centrale allemande aurait pu octroyer d'autres crédits d'intervention, mais Paris a craint une hémorragie plus importante, de même qu'une dévaluation officielle du franc, de sorte qu'il a quitté le serpent monétaire.

À présent, les interventions ont lieu par le biais du Fonds européen de coopération monétaire. Dans ce cas, il n'est qu'une chambre de compensation. À l'avenir, ce fonds doit être élargi à une sorte d'institut de financement européen et recevoir une partie des réserves monétaires nationales. La banque centrale allemande devrait donc prélever dans ses réserves monétaires pour donner au fonds. Comme pour le Fonds monétaire international, il faut introduire des tranches de crédit dans la nouvelle alliance. Les pays membres doivent pouvoir accaparer la première tranche sans condition. Toutes les autres tranches de crédit doivent être assorties de conditions économiques de plus en plus strictes pour le pays créancier, par exemple une moindre augmentation des dépenses publiques, une masse monétaire moins importante ou une dévaluation de la monnaie nationale.